

L'EPS au lycée Verlaine suite protocole sanitaire renforcé rentrée de Toussaint 2020

Vous trouverez ci-dessous les évolutions que nous mettons en œuvre en EPS depuis la rentrée des vacances d'automne afin de respecter les différentes instructions ministérielles, académiques, préfectorales et municipales.

- **EPS**, nous continuons nos cycles dans les **APSA** (activités physiques, sportives et artistiques) quand c'est possible.

Un lavage des mains systématique est effectué en début et fin de séance.

Le masque est obligatoire lors des rassemblements, il ne peut être retiré que lors de la pratique, ceci seulement si une distanciation de deux mètres entre les élèves peut être respectée. Si cette distance de 2 mètres ne peut être respectée les élèves gardent leur masque comme en escalade lorsqu'ils assurent leurs camarades. En gymnastique, suppression de certains ateliers où la parade est nécessaire pour respecter la demande " les activités, les formes de pratique ou les organisations qui nécessitent des contacts directs entre les élèves sont proscrites". L'évaluation sera adaptée et nous travaillerons sur l'enchaînement individuel, le jugement et le coaching.

Le seul sport-collectif qu'il nous est possible de maintenir est l'ultimate (fresbee) ou le non-contact fait partie de la règle.

Les sports de combat sont interdits.

- **AS** : Pas d'AS la première semaine puis pratique par niveau de classe selon un planning affiché dès cette fin de semaine.

- **Report de la Journée Sport/Santé.**

- **Les optionnaires**: juste un changement d'activités BF (Boxe Française) deviendra cardio/canne pour le cycle 2 de la classe de première.

- **La section** : Arrêt jusqu'à nouvel ordre (l'accès aux vestiaires est interdit par la ville de Rethel, distanciation de 2 mètres très difficile et mélange de classes de différents niveaux interdit)

L'équipe EPS

Sous couvert de M. MARECHEAU

Proviseur LPO Verlaine